

# La détérioration récente de l'emploi au Québec relativement à l'Ontario

Raymond Depatie

Volume 49, numéro 3, juillet–septembre 1973

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/803010ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/803010ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

Depatie, R. (1973). La détérioration récente de l'emploi au Québec relativement à l'Ontario. *L'Actualité économique*, 49(3), 425–434.  
<https://doi.org/10.7202/803010ar>

## NOTES

### *La détérioration récente de l'emploi au Québec relativement à l'Ontario*

Le but de cette note est de tenter d'expliquer pourquoi la performance du Québec en matière d'emploi dans le secteur privé de l'économie a été tellement inférieure à celle de l'Ontario au cours des récentes années et ce, après avoir été assez identique à celle de l'Ontario du milieu des années cinquante au milieu des années soixante. Le graphique 1 illustre cette constatation<sup>1</sup>. On y remarque que les deux provinces ont connu une évolution assez semblable entre 1957 et 1967 mais que, après cette dernière année, leur performance respective se met à diverger considérablement ; alors que l'emploi continue à s'accroître substantiellement en Ontario, c'est la stagnation complète au Québec après 1967. L'emploi dans le secteur privé représentant plus de 80 p.c. de l'emploi total dans toute l'économie, on comprend aisément pourquoi le chômage se situe à un niveau tellement élevé au Québec depuis cinq ou six ans. Et, incidemment, cette stagnation infirme l'opinion (véhiculée surtout par les gouvernements) selon laquelle le niveau élevé du chômage que nous connaissons depuis plusieurs années est attribuable principalement à l'augmentation exceptionnelle des effectifs de la main-d'œuvre. En fait, le graphique 1 montre que, à toutes fins pratiques, la création nette de nouveaux emplois au Québec depuis 1967 a été le fait du seul secteur public et des services communautaires (éducation, santé et services sociaux). Le graphique 2 présente sous une forme analytique les données du graphique 1 : lorsque le rapport Québec/Ontario augmente, c'est que l'emploi au Québec augmente plus rapidement ou diminue plus faiblement qu'en Ontario alors que lorsque ce rapport diminue, c'est que l'emploi au Québec augmente moins rapidement qu'en Ontario (ou encore que l'emploi diminue au Québec et augmente en Ontario). Si l'on sépare la période 1957-72 en deux parties à peu près égales, on constate les faits suivants. Dans la première partie, qui va de 1957 à 1965, on peut

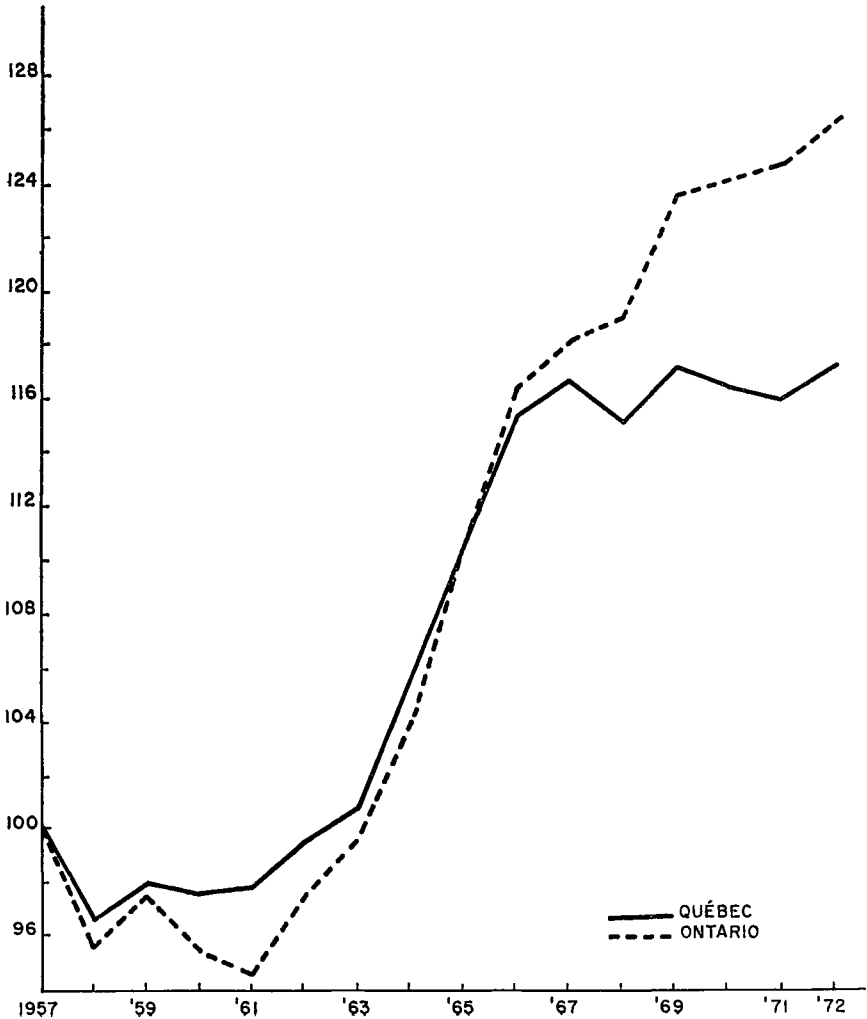
---

1. Les données ayant servi à la préparation de cette étude proviennent de Statistique Canada, *Employment and Average Weekly Wages and Salaries* (72-002).

dire qu'il n'y a aucune tendance dans la comparaison Québec-Ontario puisque, en 1965, l'emploi dans le secteur privé avait augmenté dans exactement la même proportion au Québec et en Ontario par rapport à 1957, soit un peu plus de 10 p.c. (voir graphique 1). Par contre, la performance du Québec relativement à celle de l'Ontario s'est dégradée substantiellement et presque continuellement dans la seconde partie de la période con-

## GRAPHIQUE 1

INDICE DE L'EMPLOI TOTAL DANS LE SECTEUR PRIVÉ  
DE L'ÉCONOMIE, QUÉBEC ET ONTARIO, 1957-72  
(1957 = 100.0)



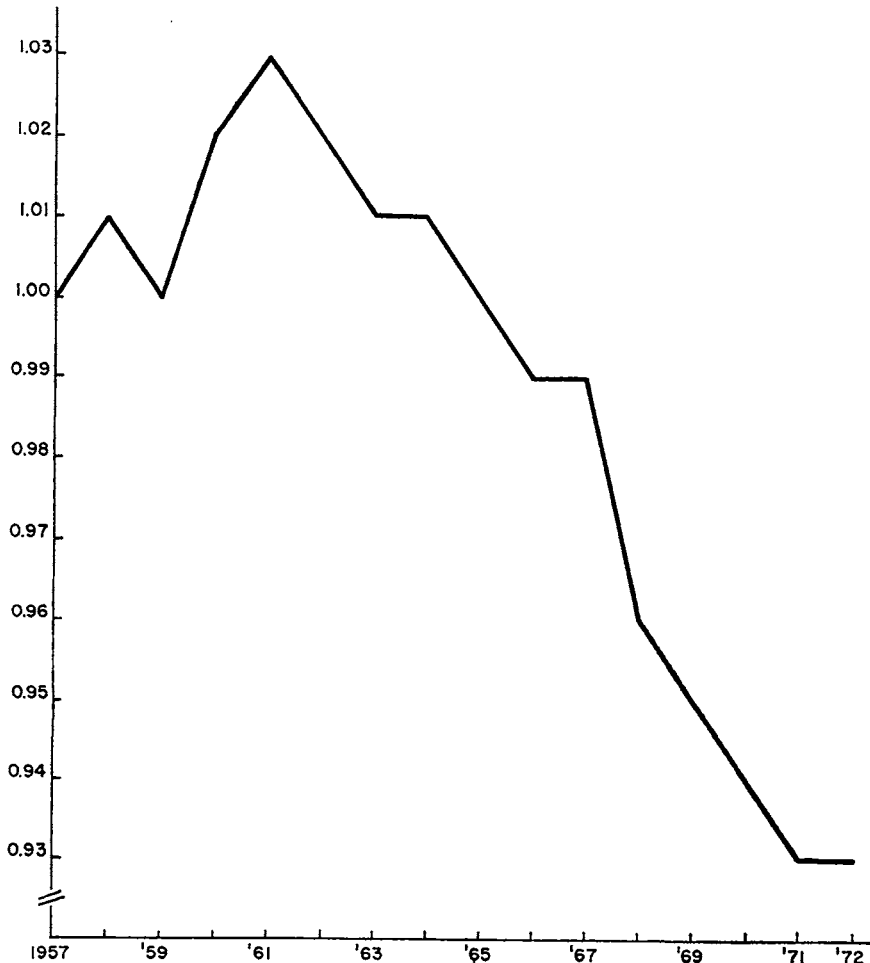
sidérée. Pour être plus précis, on peut considérer le taux de croissance annuel moyen de l'emploi total dans le secteur privé dans les deux provinces pour chacune des deux parties de la période 1957-72 :

	<i>Québec</i>	<i>Ontario</i>
1957-1965	1.3 p.c.	1.3 p.c.
1965-1972	0.9 "	2.1 "

Ainsi, après une performance identique dans les deux provinces pour l'ensemble de la période 1957-65, la croissance de l'emploi ralentit très

### GRAPHIQUE 2

RAPPORT DE L'INDICE DE L'EMPLOI TOTAL AU QUÉBEC SUR L'INDICE DE L'EMPLOI TOTAL EN ONTARIO, SECTEUR PRIVÉ DE L'ÉCONOMIE, 1957-72



nettement au Québec alors qu'elle s'accélère fortement en Ontario pour l'ensemble de la période 1965-72. Le graphique 2 montre bien que même si l'emploi dans le secteur privé devait s'accroître au même rythme au Québec et en Ontario au cours des années qui viennent (comme ce fut effectivement le cas en 1972), le Québec n'en aurait pas pour autant repris tout le terrain perdu relativement à l'Ontario entre 1965 et 1972.

On peut maintenant se demander pourquoi la performance du Québec a été tellement inférieure à celle de l'Ontario au cours des récentes années. Plus particulièrement, il faut se demander pourquoi les deux provinces se sont mises à diverger dans de telles proportions en matière d'emploi dans le secteur privé après le milieu des années soixante. Pour tenter de répondre à cette question nous avons comparé le Québec et l'Ontario du point de vue de la croissance de l'emploi dans chacun des principaux secteurs de l'économie, d'abord pour la période 1957-65, puis pour la période 1965-72. La période 1957-65 constitue une base de comparaison idéale puisque la croissance de l'emploi total (dans toute l'économie privée) a été identique dans les deux provinces. Ainsi, en comparant secteur par secteur la performance des deux provinces pour cette période, on obtient un *pattern* de performances relatives sectorielles dont la résultante est une croissance identique de l'emploi total dans les deux régions. Dans certains secteurs, la croissance de l'emploi au Québec a été plus forte qu'en Ontario ; dans certains autres, elle a été identique ou inférieure à celle de l'Ontario. Donc, si pour la période 1965-72 la performance relative du Québec dans chaque secteur avait été la même que dans la période 1957-65, l'emploi total (dans le secteur privé) aurait encore crû au même rythme dans les deux provinces de 1965 à 1972. Comme tel n'a pas été le cas, il faut en déduire que la performance du Québec par rapport à l'Ontario s'est nettement détériorée dans certains (ou tous les) secteurs. Il s'agit alors de déterminer quels sont les secteurs de l'économie qui ont contribué significativement à cette dégradation marquée.

Pour ce faire, nous avons procédé de la façon suivante. Tant pour l'Ontario que pour le Québec, nous avons calculé pour chacun des 27 secteurs de l'économie privée (voir le graphique 3 pour la liste de ces secteurs) le taux de croissance annuel moyen de l'emploi pour la période 1957-65 ainsi que pour la période 1965-72. Pour chacune de ces deux périodes, la performance relative du Québec dans chacun des 27 secteurs s'obtient en prenant la différence algébrique entre le taux de croissance annuel moyen de l'emploi dans un secteur au Québec et le taux de croissance annuel moyen de l'emploi dans ce même secteur en Ontario. Ensuite, on peut calculer le changement de la performance relative du Québec entre la période 1957-65 et la période 1965-72, pour chacun des 27 secteurs de l'économie, en prenant la différence algébrique entre la

performance relative du Québec dans un secteur pour la période 1965-72 et la performance relative du Québec dans ce même secteur pour la période 1957-65. Afin d'illustrer ce procédé, considérons le cas du secteur des textiles. Pour chacune des deux provinces et dans chacune des deux périodes, les taux de croissance annuels moyens de l'emploi sont les suivants :

	<i>Québec</i>	<i>Ontario</i>
1957-1965	1.7 p.c.	0.4 p.c.
1965-1972	-1.5 "	3.0 "

La performance relative du Québec se calcule de la façon suivante :

$$1957-65 : 1.7 - 0.4 = 1.3$$

$$1965-72 : -1.5 - 3.0 = -4.5$$

Le changement de la performance relative du Québec entre 1965-72 et 1957-65 se calcule de la façon suivante :

$$-4.5 - 1.3 = -5.8$$

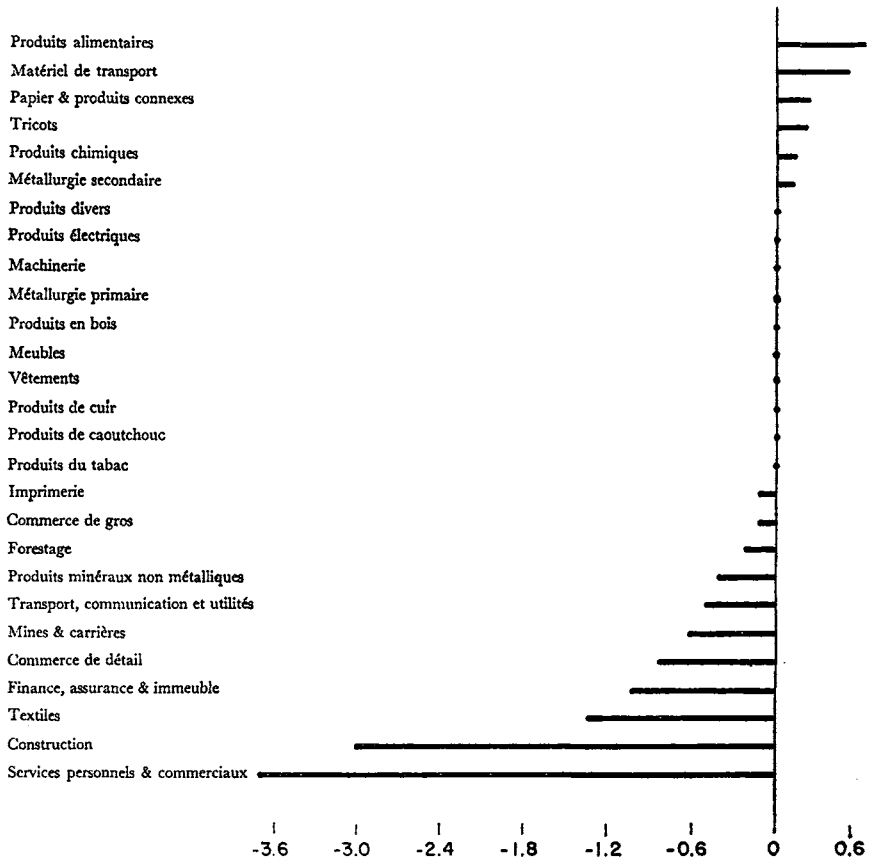
La valeur  $-5.8$  indique évidemment que la performance relative du Québec s'est fortement détériorée dans le secteur des textiles ; cela est logique puisque, après avoir crû plus rapidement qu'en Ontario durant la période 1957-65, l'emploi dans les textiles a diminué au Québec durant la période 1965-72 alors qu'il augmentait très fortement en Ontario. Ce même procédé a été appliqué à chacun des 26 autres secteurs de l'économie privée.

L'objectif de cet exercice est d'en arriver à déterminer la contribution de chaque secteur à la performance relative du Québec en ce qui a trait à l'emploi total dans le secteur privé durant la période 1965-72. Or, le fait de quantifier le changement de la performance relative de chaque secteur entre 1965-72 et 1957-65 signifie peu de chose en soi puisque l'importance relative de chaque secteur dans l'emploi total du secteur privé varie considérablement d'un secteur à l'autre. Par exemple, même si sa performance relative s'est fortement dégradée, un secteur n'aura pas contribué significativement à la dégradation de la performance relative du Québec durant 1965-72 en matière d'emploi total (dans le secteur privé) si son importance relative est plutôt minime dans l'emploi total du secteur privé. C'est pourquoi, dans chacun des 27 secteurs, le changement de la performance relative du Québec entre la période 1965-72 et la période 1957-65 a été pondéré par l'importance relative du secteur dans l'emploi total (pour l'économie privée) au Québec en 1965. Les résultats sont donnés au graphique 3.

D'après ces résultats, on constate que les secteurs suivants ont contribué à freiner la dégradation de la performance de l'emploi total (dans l'économie privée) au Québec relativement à celle de l'Ontario durant la période 1965-72 (par rapport à la période 1957-65) : produits alimentaires, matériel de transport, papier et produits connexes, tricotés, produits chimiques et métallurgie secondaire. Eu égard à l'importance relative de chacun de ces secteurs, la performance relative du Québec dans chacun d'eux en 1965-72 a été supérieure à celle de la période 1957-65, de sorte qu'ils ont joué dans le sens d'une amélioration de la performance relative du Québec au niveau de l'emploi total. Par ailleurs, à cause de leur trop faible importance relative et/ou du peu de changement de la performance

### GRAPHIQUE 3

CHANGEMENT PONDÉRÉ DE LA PERFORMANCE DU QUÉBEC RELATIVEMENT À CELLE DE L'ONTARIO ENTRE LA PÉRIODE 1965-72 ET LA PÉRIODE 1957-65 DANS LES PRINCIPAUX SECTEURS DE L'ÉCONOMIE



relative du Québec dans chacun d'eux entre 1965-72 et 1957-65, les secteurs suivants n'ont eu, à toutes fins pratiques, à peu près aucune influence significative sur le changement de la performance relative du Québec au niveau de l'emploi total entre 1965-72 et 1957-65 : produits divers, produits électriques, machinerie, métallurgie primaire, produits de bois, meubles, vêtements, produits de cuir, produits de caoutchouc et produits du tabac. Par contre, les secteurs suivants ont contribué directement à la dégradation de la performance relative du Québec : imprimerie, commerce de gros, forestage, produits minéraux non métalliques, transport, communications et services d'utilité publique, mines et carrières, commerce de détail, finance, assurance et immeuble, textiles, construction ainsi que services personnels et commerciaux.

Maintenant, l'examen attentif du graphique 3 révèle que l'effet négatif (sur la performance relative du Québec au niveau de l'emploi total en 1965-72 par rapport à 1957-65) des secteurs de l'imprimerie, du commerce de gros, du forestage, des produits minéraux non métalliques, du transport, communications et services d'utilité publique ainsi que des mines et carrières est compensé, en gros, par l'effet positif des secteurs des produits alimentaires, du matériel de transport, du papier et produits connexes, des tricots, des produits chimiques ainsi que de la métallurgie secondaire. On peut donc en déduire que les secteurs qui portent la plus large part de responsabilité sont, par ordre d'importance de leur contribution respective, les suivants : les services personnels et commerciaux, la construction, les textiles, le secteur de la finance ainsi que le commerce de détail. Ainsi, c'est le comportement relatif de ces cinq secteurs qui explique, en gros, le fait que l'emploi total (dans l'économie privée) n'a connu au Québec qu'un taux de croissance annuel moyen de 0.9 p.c. durant la période 1965-72 alors qu'en Ontario il s'est accru à un taux annuel moyen de 2.1 p.c. durant la même période. Dans chacun de ces cinq secteurs, les taux de croissance annuels moyens de l'emploi dans chacune des deux régions et pour chacune des deux périodes sont les suivants :

(en pourcentages)

Secteurs	Québec		Ontario	
	1957-65	1965-72	1957-65	1965-72
Textiles	1.7	-1.5	0.4	3.0
Construction	-0.5	-3.5	-1.6	0.3
Commerce de détail	3.9	3.0	2.7	5.0
Finance, assurance et immeuble	4.4	2.6	3.2	4.4
Services personnels et commerciaux	5.9	5.9	3.8	7.9



On remarque que, dans quatre de ces cinq secteurs de l'économie, la performance du Québec s'est détériorée en 1965-72 par rapport à 1957-65 alors que celle de l'Ontario s'est substantiellement améliorée dans chacun des cinq secteurs. Or, si l'on considère la grande importance de ces secteurs dans l'emploi total au Québec, on s'explique aisément la dégradation observée dans la performance relative du Québec au niveau de l'emploi total en 1965-72 par rapport à 1957-65.

On notera que ces cinq secteurs ne sont pas tous du même type. En effet, les textiles et la construction font partie des secteurs dits « secondaires » alors que le commerce de détail, la finance et les services font partie des secteurs dits « tertiaires ». Or, il est bien connu que la croissance de l'emploi dans les secteurs tertiaires dépend, dans une large mesure, de la croissance dans les secteurs primaires et secondaires de l'économie. Lorsque l'emploi dans ces secteurs croît rapidement, les revenus personnels augmentent rapidement et, avec eux, les dépenses de consommation, ce qui stimule fortement l'activité et l'emploi dans le commerce de détail, les services personnels et, dans une certaine mesure, la finance. De même, lorsque l'emploi et, de ce fait, l'activité dans les secteurs primaires et secondaires croît rapidement, la consommation de services financiers et de services commerciaux par les entreprises tend à croître rapidement, ce qui tend à stimuler fortement l'emploi dans ces secteurs.

On peut maintenant se demander si la performance relative du Québec dans le commerce de détail, la finance ainsi que les services personnels auraient été aussi faibles en 1965-72 si sa performance relative dans les textiles et la construction n'avait pas été aussi faible. A cette question on peut vraisemblablement répondre par la négative. D'abord, si, en 1965-72, l'emploi au Québec dans les textiles et la construction avait évolué, relativement à l'Ontario, de la même façon qu'en 1957-65, la croissance des revenus personnels dans ces secteurs aurait été telle que, étant donné leur importance dans l'économie, des secteurs comme le commerce de détail et les services personnels en auraient été stimulés de façon significative, d'abord directement, puis indirectement à mesure que la croissance des revenus dans ces secteurs aurait stimulé l'emploi dans d'autres secteurs secondaires<sup>2</sup>. Quant aux services commerciaux et à la finance, il est également vraisemblable de penser que leur performance en 1965-72 aurait été meilleure si l'activité n'avait pas été aussi déprimée dans les textiles et la construction<sup>3</sup>.

2. Ici, il importe de rappeler que la construction est le secteur où les salaires sont les plus élevés et où, par conséquent, une diminution de l'emploi a la plus forte influence sur le revenu personnel global.

3. A cela il faut ajouter que le faiblissement de la construction au Québec en 1965-72 a vraisemblablement entraîné, dans une large mesure, la détérioration observée de la performance relative du Québec dans le secteur des produits minéraux non métalliques (dans lequel il se fabrique un grand nombre de matériaux de construction).

Ainsi, il semble bien que ce soit la construction et les textiles qu'il faille, en tout premier lieu, mettre en cause lorsque l'on s'interroge sur les causes de cette dégradation de la performance relative du Québec durant la période 1965-72 en ce qui a trait à l'emploi total dans l'ensemble du secteur privé de l'économie. D'une part, parce que la performance relative du Québec dans ces deux secteurs s'est fortement détériorée et que, ces secteurs ayant une grande importance dans l'ensemble de l'économie, un nombre considérable d'emplois s'en trouvent impliqués. D'autre part, parce que, comme nous venons de le voir, cette détérioration de la performance relative du Québec dans ces deux secteurs a certainement affecté de façon significative la performance relative du Québec dans le commerce de détail, la finance ainsi que les services personnels et commerciaux (les trois autres secteurs les plus en cause).

Le fait que ce soit la construction et les textiles qui sont le plus en cause présente un intérêt assez spécial. En effet, dans ces deux secteurs, et surtout dans la construction, le niveau de l'activité est particulièrement susceptible d'être influencé par l'action des gouvernements. En premier lieu, considérons le cas de la construction. Dans ce très important secteur (de par le grand nombre de travailleurs ainsi que le niveau très élevé des salaires), l'emploi s'est fortement contracté au Québec à partir de 1966 alors qu'en Ontario l'emploi demeurait stable. Au Québec, une forte contraction de l'emploi s'est produite tant dans le sous-secteur des travaux de génie (où les travaux publics tiennent une large part) que dans celui du bâtiment. Or, si l'on considère les besoins énormes du Québec en matière de logement (surtout de logement « social ») de même qu'en infrastructures de transport (par exemple, métro, autoroutes), il est difficile de s'expliquer le niveau élevé du chômage dans la construction au Québec depuis le milieu des années soixante<sup>4</sup>.

Pour ce qui est du secteur des textiles, l'emploi y a subi une forte contraction au Québec à partir de 1965 alors qu'en Ontario l'emploi s'y est accru considérablement. Disons d'abord qu'un important sous-secteur, celui des textiles de laine, n'est pas en cause puisque la performance du Québec y a été sans cesse supérieure à celle de l'Ontario depuis quinze ans. Il n'en va cependant pas tout à fait de même pour le sous-secteur des textiles de coton. Durant la période 1957-65, l'emploi y diminuait rapidement en Ontario alors qu'au Québec l'emploi y demeurait constant ; durant la période 1965-72, l'emploi dans ce sous-secteur diminue dans les deux provinces, mais plus rapidement au Québec qu'en Ontario. C'est probablement dans le sous-secteur des textiles synthétiques que la différence entre le Québec et l'Ontario est la

---

4. Depuis plusieurs années, on répète que le Québec a le stock de logements le plus détérioré au pays, qu'il y a pénurie aiguë de grands logements familiaux, que le développement économique du Québec est freiné par la trop faible dimension de son réseau d'autoroutes, etc.

plus marquée. Durant la période 1957-65, l'emploi y augmentait rapidement dans les deux provinces, mais plus rapidement en Ontario cependant ; durant la période 1965-72, l'emploi dans les synthétiques diminue rapidement au Québec alors qu'en Ontario l'emploi continue d'augmenter rapidement. Devant ces difficultés au Québec dans l'ensemble du secteur des textiles, on peut émettre certaines hypothèses. D'abord, il se pourrait que l'on assiste depuis le milieu des années soixante à un certain « déménagement » de la production québécoise en Ontario. Toutefois, cette hypothèse devient un peu moins plausible lorsque l'on considère que dans le secteur du vêtement, qui constitue le plus gros consommateur de textiles, la production canadienne se concentre de plus en plus au Québec depuis quinze ans. Par contre, une hypothèse qui semble encore plus plausible s'énonce comme suit : il se pourrait que, à l'intérieur même des sous-secteurs tels que les synthétiques et le coton, le Québec soit spécialisé dans certaines productions qui subissent une très vive concurrence de la part d'importations en provenance de pays à bas salaires. Cette hypothèse est d'autant plus plausible que tant les industriels que les syndicats du secteur des textiles au Québec ne cessent de réclamer des autorités gouvernementales plus de protection face aux importations. Si tel était le cas en réalité, on pourrait dire que, tout comme dans le cas de la construction, les gouvernements porteraient la plus large part de responsabilité pour la dégradation de la situation de l'emploi dans les textiles au Québec.

En résumé, on peut dire que l'écart considérable que l'on observe depuis le milieu des années soixante entre le Québec et l'Ontario au niveau de la croissance de l'emploi dans le secteur privé de l'économie est attribuable, dans une large mesure, à une dégradation de la situation au Québec dans les secteurs de la construction et des textiles, deux secteurs dans lesquels l'intervention gouvernementale, bien qu'elle eût été très nécessaire (surtout dans le cas de la construction), a malheureusement été trop timide pour empêcher l'activité de s'y détériorer sérieusement <sup>5</sup>.

Raymond DEPATIE,  
*Institut de Recherche appliquée  
sur le Travail (IRAT).*

---

5. On peut ajouter à cette conclusion que, contrairement à ce qu'on aurait pu croire, le secteur manufacturier dans son ensemble ne semble pas avoir contribué à la dégradation de la performance relative du Québec durant la période 1965-72.